



PROCES-VERBAL
de l'
ASSEMBLEE GENERALE
de la
CROIX-ROUGE VAUDOISE
du
lundi 24 juin 2019

qui s'est tenue à 17h15
en ses locaux sis Rue Beau-Séjour 9-13, à Lausanne

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 juin 2018
(disponible sur internet : www.croixrougevaudoise.ch)
2. Rapports du Comité et de la Direction
3. Rapport de l'Organe de révision
4. Discussion des rapports
5. Approbation des comptes et des rapports
6. Décharge au Comité
7. Désignation de l'Organe de révision
8. Démissions et fin de mandats au sein du Comité
9. Election du Comité
10. Election du nouveau Président
11. Divers

COMITE	
Présents	Absents
M. SURBECK Michel, Président	M ^e PERRIN Antoine
Mme DORMOND BEGUELIN Marlyse, Vice-Présidente	
Mme CHAPUIS Allegra	
M. FAVEZ Marc	
M ^e HEINZER Boris	
Mme JACCOUD Jessica	
Mme MATTER Catherine	
M. POULIN Emmanuel	
Mme SCHAERRER Anne	
Mme WALDMEYER Anne	

DIRECTION	
Présents	Greffière
M. DRAINVILLE Daniel, Directeur	Mme LONFAT Coralie, Secrétaire de Direction
Mme WICK Carine, Directrice adjointe	
Mme SCHAER Nathalie, Responsable Fundraising	

Monsieur Michel Surbeck, Président, ouvre l'Assemblée et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes en les remerciant d'avoir répondu à notre invitation.

Il salue tout particulièrement les personnalités suivantes :

- Mme Annemarie **HUBER-HOTZ**, Présidente de la Croix-Rouge suisse
- M. Philippe **SCHLATTER**, Fondé de pouvoir et Conseiller en placements à la BCV, et M. Marc **PLOCEK**, Représentant de la Fondation BCV 2^{ème} Pilier
- Mme Nathalie **MURRAY-GETAIN**, Chargée de missions professions de la santé à la Direction générale de la Santé de l'Etat de Vaud
- tous les **AUTRES INVITES**
- les **MEMBRES DU COMITE**
- tous les **MEMBRES DE NOTRE ASSOCIATION**
- tous les **MEMBRES DU PERSONNEL** et **BENEVOLES** de la CRV

Par ailleurs, parmi les personnes qui n'ont pu se joindre à nous, il nous prie de bien vouloir notamment excuser :

- Me Jean **HEIM**, Président de la Fondation Cetrasa et Président du Conseil de Fondation de la Transfusion interrégionale CRS (hospitalisé)
- M. Henri **CORBAZ**, Président de l'Association Intervalle
- M. Emmanuel **POULIN**, Trésorier
- M. Guy **METTAN**, Membre du Conseil Croix-Rouge
- M. Markus **MADER**, Directeur de la Croix-Rouge suisse
- Mme Rebecca **RUIZ**, Conseillère d'Etat et Cheffe du DSAS
- Mme Cesla **AMARELLE**, Conseillère d'Etat et Cheffe du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture
- M. Oscar **TOSATO**, Conseiller municipal, Directeur des Sports et de la Cohésion sociale de la Ville de Lausanne
- Mme Anne-Marie **MAILLEFER**, Présidente de la Fondation d'Aide Sociale et Culturelle, Commission vaudoise de répartition de la Loterie Romande
- Mme Rosette **POLETTI**, Marraine des Proches Aidants (en déplacement à l'étranger)

Le Président, relevant qu'aucun divers et/ou question n'étai(en)t parvenu au Secrétariat Cantonal dans le délai imparti, propose d'approuver l'ordre du jour présenté. Sans objection, l'ordre du jour présenté est donc suivi.

1. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 25 juin 2018 (disponible sur internet : www.croixrougevaudoise.ch)**

Ledit procès-verbal a été mis à disposition de chacun sur notre site, comme annoncé. Quelques exemplaires ont également été mis à disposition à la réception (sur le desk d'accueil), pour consultation. Le procès-verbal n'appelle aucun commentaire et est dès lors approuvé à l'unanimité.

2. **Rapports du Comité et de la Direction**

Rapport du Président

Monsieur Surbeck prononce son discours (basé sur le *Message du Président*, que l'on retrouve dans notre *Rapport annuel d'activité 2018*, p.2).

Il évoque une situation un peu particulière cette année car le Comité est en phase de renouvellement. Il énumère les différents changements :

- 5 Membres ont atteint la limite maximale de leur mandat (12 ans), dont le Président et la Vice-Présidente
- 1 Membre démissionne
- 2 nouvelles candidatures seront soumises à élection plus tard lors de cette Assemblée Générale

Michel Surbeck profite de cette Assemblée pour remercier les Membres du Bureau et du Comité, qui ont permis à la Croix-Rouge vaudoise d'atteindre les objectifs fixés et d'affronter les difficultés. Il adresse un mot particulier à Mme Dormond Béguelin, Vice-Présidente, qui arrive également au terme de son mandat à l'issue de cette Assemblée générale. Il remercie également la Direction, ainsi que l'ensemble des Cadres, des collaborateurs et des bénévoles, sans qui la Croix-Rouge ne pourrait apporter les justes réponses aux besoins et aux attentes de la population vaudoise. Il ajoute être reconnaissant d'avoir eu l'honneur d'œuvrer au sein de la Croix-Rouge vaudoise.

Pour terminer, il mentionne l'entrée en fonctions de M. Daniel Drainville, nouveau Directeur depuis le 1er octobre dernier. Le Comité apprécie son engagement rapide et résolument adéquat, tant sur la gestion du fonctionnement de la Croix-Rouge vaudoise, que sur le rétablissement des contacts indispensables avec ses partenaires et la Croix-Rouge suisse.

Rapport du Directeur

Monsieur Drainville prend à son tour la parole et mentionne qu'ensemble, nous sommes tous là pour aider les plus vulnérables. Il rappelle le lancement de la nouvelle campagne de promotion de la Croix-Rouge vaudoise et remercie l'ensemble des collaborateurs et des bénévoles, les différents partenaires du réseau socio-sanitaire du Canton de Vaud, ainsi que la Croix-Rouge suisse, sans qui l'institution ne pourrait exister. Le renforcement du partenariat est un élément essentiel pour ces prochaines années. Il est important que la Croix-Rouge vaudoise soit visible, reste un partenaire présent, un « acteur » responsable et durable au service de la Cité.

Rapport de la Directrice adjointe

La Directrice adjointe, Mme Carine Wick, présente les comptes de l'exercice 2018, ainsi que les principaux objectifs et résultats atteints par le Secteur administratif et financier.

Cet exercice 2018 fut pour la Croix-Rouge vaudoise l'année du changement, ou plutôt la perspective naturelle de futurs changements. En automne dernier a eu lieu le départ à la retraite de M. Claude Gross et l'arrivée de M. Daniel Drainville, puis cette fin de printemps, le renouvellement important des membres du Comité cantonal, dont la présidence et la vice-présidence. Lors de mouvements de ce type, dans toute organisation, les changements sont inéluctables et également nécessaires.

Juste avant cette nouvelle ère, Carine Wick propose de faire un retour sur 2018 et plus spécifiquement sur les comptes de l'exercice écoulé.

Les *slides* diffusés et commentés sont repris ci-après :



Les produits 2018 ont comptabilisé un total de CHF 7'363'000.

Les dons et recherches de fonds comptabilisent un taux de 21.61 %. Ce taux est en légère baisse par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse est notamment due à la forte concurrence en matière de mailing auprès de la population vaudoise par l'ensemble des associations et notamment celle de la faïtière.

Le CA réalisé sur les prestations facturées par les secteurs a comptabilisé un taux de 25,09 %. Sont également compris dans ce taux les prestations issues de la politique tarifaire à bas seuil permettant une accessibilité au plus grand nombre, objectif souhaité tant par la Croix-Rouge que par les partenaires.

Les contributions publiques représentent un quota de 48.79%. La Croix-Rouge vaudoise remercie les différents services de l'Etat pour leur confiance renouvelée, leur soutien, permettant de faire face à l'évolution des différents besoins des bénéficiaires, tout secteur confondu.



REPARTITION DES REVENUS

SECRETARIAT CANTONAL	1 703 790 81	23.14
SECTEURS DE PRESTATIONS	5 659 654 70	76.86
	7 363 445 51	

En mettant le focus sur les francs de revenus issus des prestations, cela représente un montant global de CHF 5'659'000 soit 76.86 % du total des revenus.

Ainsi, en complément, la CRV doit rechercher de son côté plus de 23% de fonds pour soutenir ses prestations ou pour en augmenter son accessibilité, soit un montant de plus de CHF 1'703'000 pour 2018; cela n'est pas encore suffisant.



REPARTITION DES REVENUS

SECRETARIAT CANTONAL	1 703 790 81	23.14
SECTEURS DE PRESTATIONS	5 659 654 70	76.86
	7 363 445 51	

REPARTITION REVENUS DES SECTEURS

SANTÉ ET AIDE AUX FAMILLES	1 674 144 07	33.11
SOCIAL ET BÉNÉVOLEAT	1 547 064 53	27.34
FORMATION	2 238 446 10	39.55
	5 659 654 70	

Sur les 76,86%, la répartition par secteur d'activité représente un quota de 33.11 % pour le Secteur Santé et Aide aux Familles, de 27.34 % pour celui du Social et du Bénévolat et de 39.55 % pour celui de la Formation.



REPARTITION DES CHARGES 2018



Pour récolter des recettes, nous engageons des charges.

Ces dernières ont comptabilisé un total de CHF 7'904'000. La répartition s'est modifiée quelque peu en 2018, notamment avec une baisse des coûts en relation avec la recherche de fonds. Nos travaux se poursuivent pour réduire au maximum les frais issus de recherches de fonds et pour cet exercice cela représente une baisse de 2%.

Les charges du personnel restent le poste le plus important de notre structure. Le volume des EPT n'a pas évolué. Au 31

décembre 2018, les effectifs sont de 54 emplois plein temps, soit 45 pour le personnel fixe et 9 pour l'ensemble des ACR et les formateurs externes.

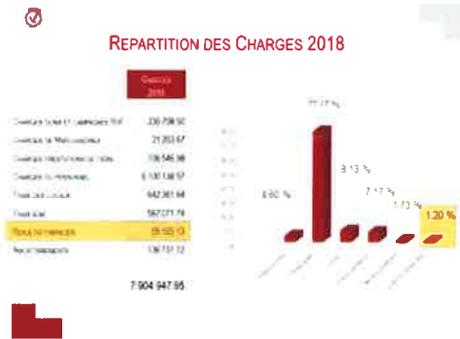
En revanche, les frais en relation avec les prestations GED sont en hausse et sont à mettre en relation avec l'augmentation de 12% des heures réalisées.

Dans ces frais de personnel sont également intégrés les frais de repas de la garderie, les frais de recrutement, les frais de déplacement du personnel de terrain et les indemnités kilométriques des chauffeurs bénévoles, pour les postes principaux.

La valorisation des activités effectuées par l'ensemble des bénévoles est estimée à CHF 1'215'000, soit une augmentation de 2.70 % par rapport à l'an dernier.

Cette année, nous avons encore réduit les frais généraux de 5 % et restons attentifs en effectuant des appels d'offres réguliers auprès de nos différents fournisseurs.

Cet exercice 2018 aurait pu se terminer dans un cadre budgétaire parfaitement mesuré mais..., il y a malheureusement un « mais »...



Ce « mais » est à mettre en relation avec la moins-value durant le dernier trimestre sur le portefeuille de titres et celui du dépôt de métaux précieux.

Cette moins-value a considérablement péjoré le résultat de cet exercice.

Même si ces charges ne représentent pas de flux monétaires, ils ont une incidence sur le résultat et pour cet exercice 2018, cela représente plus de CHF 80'000 sur les 95'000 de charges financières.



Carine Wick souhaite effectuer le même focus sur les francs de charges issues des prestations des 3 secteurs. Sur le total 2018, cela correspond à un total de CHF 5'554'000 soit 70.26 %.

Le solde correspondant à la structure générale de l'organisation représente 29.74 %.

Nous retrouvons ainsi les mêmes proportions 30/70 que l'an dernier.

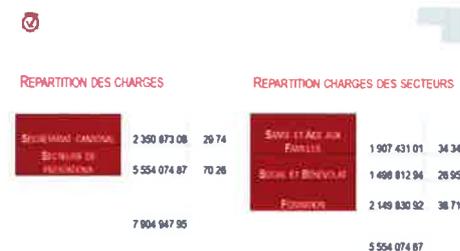


la structure du service de Fundraising de la faitière concernant les coûts de production a permis notamment d'abaisser ces derniers.

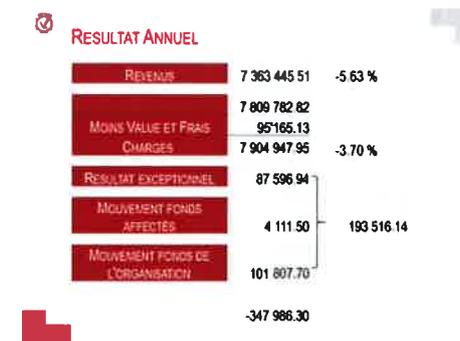
11.63 % sont liés à la promotion des activités de l'institution, ainsi qu'aux aides individuelles versées issus de la vente du Mimosa.

Le solde de 69.56 % représente les différents coûts de l'organisation.

La répartition des frais généraux se décompose en 18.82 % dévolus aux frais de recherches de fonds. La collaboration avec



Et enfin, la répartition entre les secteurs de prestations reflète des % similaire aux revenus.



Dans les écritures de consolidation, nous retrouvons le montant des revenus et des charges avec la mention des écarts avec le budget.

Aux revenus se rajoute un montant de CHF 87'500 relatifs aux différents mouvements des années antérieures.

Sur les différents fonds récoltés durant l'année, la Croix-Rouge vaudoise a effectué des dotations et des dissolutions selon l'avancement des projets pour un montant net de CHF 4'111 sur les fonds affectés et de CHF 102'000 sur les fonds libres pour les divers investissements effectués sur l'année.

L'exercice 2018 se finalise avec une perte de CHF 347'986.-

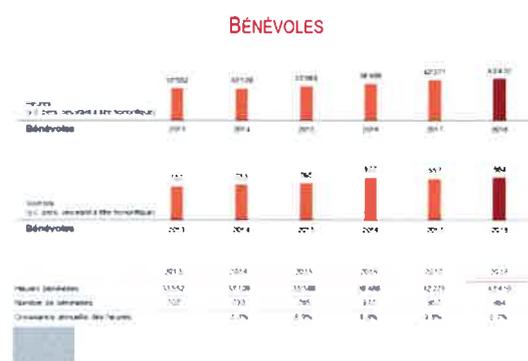
La baisse de revenus de 5.63 % n'a pu être compensée intégralement par une baisse similaire des charges, seuls 3.70 % ont pu l'être, ceci principalement en raison de la moins-value sur le portefeuille de titres.

Les réserves de la Croix-Rouge vaudoise ont permis jusqu'à maintenant d'absorber au fil des années les deltas entre les charges et les revenus, mais les taux de ces dernières sont maintenant en dessous des normes Zewo et les pratiques de compensation ne seront dès lors plus possible.

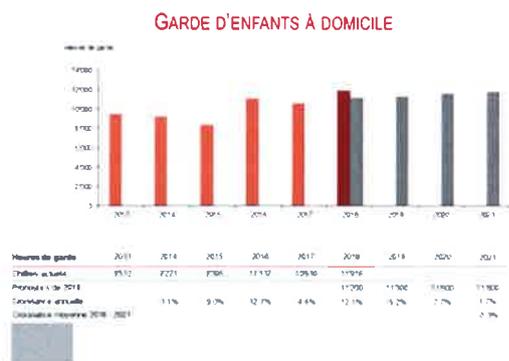
Nous avons en effet appliqué les normes des lois sur les subventions en prenant notre part de responsabilité financière mais nous ne pourrons plus le faire dans le futur sans mettre en danger l'Association.

Il est dès lors de notre responsabilité d'imaginer de nouvelles voies de diminution de charges et d'augmentation de recettes.

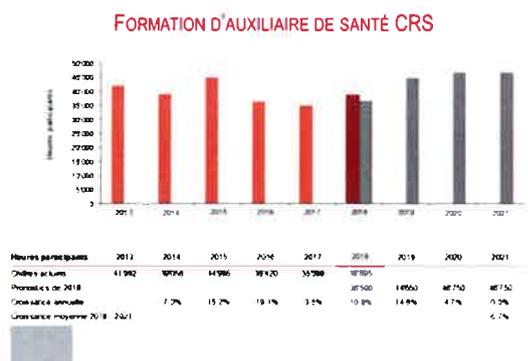
Avant de terminer, Carine Wick présente encore quelques statistiques notamment de 3 prestations d'envergure nationale impliquant chacune, l'un des secteurs de l'institution. Ces dernières sont en constante évolution et confirment concrètement que les actions de la Croix-Rouge répondent aux différents besoins de la population



En premier lieu l'action bénévole dont l'évolution sur ces 5 dernières années présente une augmentation de 31 %.



Pour l'Aide aux Familles, la garde d'enfants à domicile a également évolué de 29% sur cette même période de 2014 à 2018.



Et enfin, la formation d'auxiliaires de santé Croix Rouge a augmenté de plus de 10% en 2018 en regard des objectifs planifiés sur cette même année.

Pour atteindre ses objectifs et répondre à tous les enjeux qui sont les siens, tant financier, structurel ou humain, la

Croix-Rouge vaudoise devra passer par des étapes de réformes, accompagner les différents changements et dans la mesure du possible les accomplir aussi ensemble.

« Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse. » N. Mandela

Carine Wick remercie l'ensemble des collaborateurs de l'institution, quelle que soit la fonction occupée, car sans toutes leurs compétences réunies, rien de tout cela n'aurait pu se réaliser. Elle remercie également l'ensemble des membres du Comité cantonal, pour ses différentes actions et son investissement en faveur des plus démunis.

Rapport du Trésorier

En l'absence de notre Trésorier, Monsieur Poulin, le « Rapport du Trésorier » est donné par Mme Dormond Béguelin, Vice-Présidente, selon le Bilan au 31.12.18 (p.22 du *Rapport annuel d'activité*, disponible sur notre site www.croixrougevaudoise.ch).

3. Rapport de l'Organe de Révision

Le rapport de l'Organe de Révision sur le contrôle restreint est lu par M. Sergio Del Sordo, Expert-réviseur agréé chez Fidacor SA.

Ce texte ne soulève aucun commentaire, et, à l'unanimité, l'Assemblée approuve les comptes présentés.

Le Président remercie la Fiduciaire pour son travail et son soutien.

4. Discussion des rapports

Aucune discussion n'est soulevée.

5. Approbation des comptes et des rapports

Les comptes 2018 et les différents rapports sont approuvés.

6. Décharge au Comité

Décharge est donnée au Comité.

7. Désignation de l'Organe de Révision

Le Président propose de réélire Fidacor SA pour l'exercice 2019.

Ladite proposition est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée et des félicitations sont formulées à M. Sergio Del Sordo.

8. Démissions et fin de mandats au sein du Comité

DEMISSION :

- Mme Jessica **JACCOUD** nous a fait part de sa démission au printemps dernier.

M^e Jessica **JACCOUD** a été élue lors de notre AG du 20.06.16; arrivée au terme de son 1^{er} mandat, très sollicitée par ses obligations professionnelles, d'élue et Présidente du PSV, elle doit, faute de temps nécessaire à son investissement au sein du Comité de la Croix-Rouge vaudoise, présenter ce soir sa démission. Nous aimerions tout particulièrement souligner l'implication de M^e Jaccoud dans le groupe de travail qui fut en charge de la révision des Statuts de notre Personnel. Nous la remercions chaleureusement pour sa précieuse collaboration et son engagement fidèle aux Principes Fondamentaux du Mouvement Croix-Rouge.

Un présent est remis à Mme JACCOUD, en guise de reconnaissance pour sa collaboration.

FIN DE MANDATS :

Mme JACCOUD rend hommage à :

- **M. SURBECK**

Après plus de 21 années de fidèle et fructueuse collaboration, le Conseil d'Etat vaudois a pris acte de la volonté de son Collaborateur, Michel SURBECK, de faire valoir son droit à la retraite au 1^{er} octobre 2006. Notre Institution l'interpelle alors pour devenir son Président quelques mois après. C'était il y a 12 ans. Un Président juriste, qui fut fortement impressionné par ses classes au Collègue Saint-Michel de Fribourg, qui s'est attelé, durant ses 4 mandats, à être le garant des orientations stratégiques. Ayant fidèlement présidé toutes les séances du Comité planifiées depuis 2007 (à l'exception d'une seule rencontre), il a veillé à la mise en œuvre et à l'application des décisions stratégiques prises, secondant la Direction de la CRV dans les négociations complexes, tout en contribuant au réseau nécessaire à l'accomplissement et au bon déroulement des activités de notre AC, tant au niveau cantonal que national, notamment dans le cadre de la Conférence des Associations Cantonales de la Croix-Rouge suisse. C'est avec une énorme reconnaissance que nous prenons ce soir congé de lui, tout en lui exprimant notre gratitude et nos remerciements chaleureux.

- Mme Marlyse **DORMOND BEGUELIN**

Mme Marlyse **DORMOND BEGUELIN**, Vice-Présidente, est Membre de notre Comité depuis 2007 et a été élue Vice-Présidente de notre AC le 16.12.08. Personnage charismatique, elle siège de 1982 à 1984 au Conseil communal d'Aigle, puis de 1994 à 1999, au Parlement vaudois, tandis qu'elle assume la présidence du PS vaudois de 1991 à 1995. Conseillère Nationale du 06.12.99 au 02.12.07, où elle a été Membre de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture avant de rejoindre la Commission des finances. Experte en sécurité sociale, elle a présenté diverses initiatives sur des questions de santé et d'assurance maladie. Forte de son expérience et de sa conviction, Mme Dormond Béguelin a su préserver et faire valoir les intérêts de la Croix-Rouge vaudoise tout au long de ces 12 ans, sans faillir. Elle laisse un témoignage vibrant des valeurs qu'elle défend. Notre reconnaissance et notre gratitude pour son implication et son investissement personnel sont sincères.

Un présent est remis à M. SURBECK et Mme DORMOND BEGUELIN, en guise de reconnaissance pour leur collaboration.

M. **SURBECK** reprend la parole pour annoncer les fins de mandats des autres Membres suivants :

- Mme Catherine **MATTER**

Infirmière de profession, Professeure HES et Diplômée des Hautes Etudes des Pratiques Sociales (DHEPS). Mme Matter est, depuis septembre 2014, indépendante (Cabinet de soins infirmiers et formation). Egalement entrée au Comité de la CRV en 2007, elle a accompli ses 4 mandats avec conviction, prenant une part active dans la révision des Statuts du Personnel et de la restructuration du Secteur Social & Bénévolat, sans oublier sa présence annuelle à notre traditionnelle vente du mimosa. Un immense merci à elle pour sa participation active et concrète.

- **M^e Boris HEINZER**

Docteur en Droit de l'Université de Lausanne, M. Heinzer est entré au sein de notre Comité en 2007. 12 années plus tard, nous tenons à le remercier très sincèrement pour son implication dans des dossiers nécessitant, outre un regard factuel, de hautes compétences juridiques, à l'instar d'avis de droit pour des domaines touchant une Association reconnue d'intérêt public telle que la nôtre ou ayant trait au droit du travail. Au terme de ses 4 mandats, nous tenons à lui manifester notre entière reconnaissance pour son fidèle engagement.

- **M^e Antoine PERRIN**

Notaire, Associé jusqu'en 2016 de l'Etude Perrin, Habs & Henriod, fondée par son arrière-grand-père, M^e Perrin fonde sa propre Etude en 2017. Spécialisé dans les dossiers successoraux et les actes notariés, il a pris une part active et secondé la Direction de notre Institution durant 12 ans dans tout dossier nécessitant ses qualifications professionnelles et compétences d'Officier Public. Nous le remercions chaleureusement pour avoir mené à bien ses 4 mandats au sein de notre Comité.

Un présent* est remis à l'ensemble des Membres sortants en guise de reconnaissance pour leur collaboration.

* exceptés pour M. Perrin excusé ce soir / nous lui remettrons son cadeau dans les meilleurs délais.

9. Election du Comité

NOUVELLES CANDIDATURES :

- Afin de renouveler notre Comité, les candidatures de MM. Loïc **HALDIMANN** et Roland **PHILIPPOZ** sont proposées lors de cette Assemblée Générale.

Biographie de M. PHILIPPOZ :

Originaire d'Ayent, mais habitant Lausanne, M. Philippoz est cadre infirmier. Occupant la fonction de Responsable des Soins du Service de Psychiatrie générale, il est Adjoint à la Direction des Soins du Département de Psychiatrie du CHUV. Conseiller communal lausannois, il est notamment Membre de l'Association suisse des Infirmiers, de la Commission des Naturalisations et de la Commission des plaintes des patients, résidents et usagers d'institutions. Son profil, ses compétences, ses qualités relationnelles et son expérience seront de précieux atouts pour notre Association.

Biographie de M. HALDIMANN :

Au bénéfice d'un Bachelor en Travail Social (HETS), M. Haldimann est actif dans les domaines du social, de la culture et de l'intégration. Il est notamment Membre du Conseil de Fondation de la Caisse de pension Previsa et de la Commission de placement Previsa. Municipal de Rolle depuis 2016, il est en charge de la formation et de la jeunesse, de la cohésion sociale, de la culture, du tourisme et du développement économique et des sports. Ce Rollois s'engage avec conviction en faveur des causes dans lesquelles il peut concrètement apporter sa pierre à l'édifice. Fort de son expérience sur le terrain, en qualité d'éducateur ou enseignant spécialisé, il se dit prêt à mettre ses compétences, ses qualités et son réseau au service de notre Association.

Les candidatures de MM. PHILIPPOZ et HALDIMANN sont soumises au vote et approuvées à l'unanimité par l'Assemblée. Les 7 Membres du Comité sont réélus à l'unanimité.

10. Election du nouveau Président

La mission de notre Président M. Michel SURBECK ne saurait être terminée sans passer le relais à un nouveau Président.

La candidature de M. Loïc HALDIMANN est proposée au public.

L'élection de M. HALDIMANN en tant que nouveau Président de la Croix-Rouge vaudoise est soumise au vote et acceptée à l'unanimité par l'Assemblée.

M. HALDIMANN prend la parole et remercie les membres sortants du Comité et leur travail fourni. Il relate la mission de la CRV et ses principes fondamentaux et ajoute que le Comité renouvelé aura à cœur de poursuivre dans cette direction. Il remercie pour la confiance témoignée à son égard.

11. Divers

Aucun divers n'ayant été proposé avant l'Assemblée Générale, le Président demande à l'Assemblée s'il y a des questions.

Aucune question n'étant posée, la parole est transmise à **Mme Annemarie HUBER-HOTZ**, Présidente de la Croix-Rouge suisse.

Mme Huber-Hotz transmet les salutations et meilleurs vœux de la part du Conseil Croix-Rouge. Elle remercie l'institution pour le travail fourni, qui a contribué aux bons résultats 2018 et précise qu'elle est heureuse de constater que la CRV est « en bonne santé ». Elle souhaite à la CRV beaucoup de chance et de succès. Elle ajoute que le futur, en perpétuel changement, nous sollicitera tous et fait mention de la nouvelle stratégie 2030 établie par la CRS pour faire face aux défis à venir (changements climatiques, population vieillissante, défis liés à l'intégration, digitalisation, etc.). Elle ajoute qu'un monde sans misère et violence n'existera pas, mais qu'un effort quotidien pour protéger la vie contribue à soulager le quotidien des personnes vulnérables.

Sans autre point à l'ordre du jour, la partie statutaire de cette assemblée est levée à 18h35.

Pour clôturer amicalement cette session, le Président invite tous les participants à prendre part à l'apéritif offert.



Michel Surbeck
Président



Coralie Lonfat
Greffière